



Traité Chévi'it

Michna 3 - Chapitre 5

לוף שעברה עליו שביעית רבי אליעזר אומר, אם לקטו העניים את עליו, לקטו; ואם לאו, יעשה חשבון עם העניים. רבי יהושוע אומר, אם לקטו העניים את עליו, לקטו; ואם לאו, אין לעניים עימו חשבון.

De l'ail qui a été conservé au-delà de la septième : Rabbi Eli'ézer dit : si les pauvres ont cueilli [à juste titre], sinon il faut faire le compte avec les pauvres. Rabbi Yehochoua dit : si les pauvres ont cueilli ses feuilles, c'est bien, sinon les pauvres n'ont pas de droit dessus.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions